

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2011

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Alain THEBAULT, Mr Michel GODELU, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

Absents excusés : Mme Jacqueline ROUAULT, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mme Dominique LAVEAU.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie NEDEAU.

Pouvoir de Mme Jacqueline ROUAULT à Mme Catherine PASQUET.

Pouvoir de Mr Serge BUFFET à Mr Jean-Pierre BONAMY.

Pouvoir de Mr André PACYNA à Mr Alain THEBAULT.

Pouvoir de Mme Dominique LAVEAU à Mr Jacques CHOLLET.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2011.

FINANCES :

- Etat des finances

Monsieur le Maire donne l'état des finances du budget communal au 15 avril 2011.

- Concession cimetièrè

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un administré a acheté le 03 février 2004 une concession pour une durée de 30 ans d'un montant de quatre vingt huit euros et vingt cents. Cette personne ne souhaitant plus conserver sa concession souhaite la rétrocéder à la commune.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que cette concession étant vide de corps et sans construction il est possible de la rétrocéder.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de lui rembourser, à l'unanimité, à compter du 24 juin 2011 la somme de soixante deux euros et vingt cinq cents.

- Frais d'écolage

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la mairie de St Doulchard demande le remboursement des dépenses annuelles de fonctionnement dues pour la scolarisation de deux élèves résidents sur la commune d'Allogny pour l'année scolaire 2010 – 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de verser la somme demandée soit 400,94 €uros (1 abstention).

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Pays de Bourges : demande de subvention pour la construction d'un préau

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du Contrat Départemental du Pays de Bourges 2008-2012 pour l'agrandissement du préau de l'école du haut selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement proposé :

Dépenses : 8 100,00 €uros HT

Recettes :

- Fonds propres : 5 670,00 €uros

- Subvention du Conseil Général via le Pays de Bourges : 2 430,00 €uros

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

- Pays de Bourges : demande de subvention pour la construction d'une buanderie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du Contrat Départemental du Pays de Bourges 2008-2012 pour l'aménagement d'une buanderie selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement proposé :

Dépenses : 7 948,00 €uros HT

Recettes :

- Fonds propres : 5 564,00 €uros

- Subvention du Conseil Général via le Pays de Bourges : 2 384,00 €uros

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux de rénovation de la salle du conseil commenceront début septembre.

Arrivée à 19 heures de Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

- Association crématisse

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre qu'il a reçue de l'association crématisse du Berry.

Après en avoir délibéré le conseil municipal demande à Monsieur le Maire d'envoyer un courrier à cette association pour l'informer que la commune ne dispose pas de salle disponible pour ces cérémonies.

- Courses cyclistes

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le 15^{ème} trophée d'or féminin passera par la commune.

Après en avoir délibéré, 4 abstentions, le conseil municipal décide de verser une subvention de 50,00 €uros à l'association organisatrice.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, fait le point sur le feu d'artifice qui aura lieu le 2 juillet et sur le pique-nique républicain du 14 juillet.

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe que l'assemblée générale de l'association « ADSL » a eu lieu. Mlle JOVIN Christelle a été élue présidente. En ce qui concerne l'amicale des parents d'élèves une assemblée générale extraordinaire était en cours.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la prestation donnée par l'atelier « spectacle vivant » était organisée par le Théâtre bleu et Chorallogny pour et par les enfants et qu'elle est très encourageante.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

- Participation Voiries Réseaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une Participation Voiries Réseaux sera demandée lors de la construction d'un lotissement rue du parc, conformément à la délibération du 17 décembre 2007.

- Avenant rue du parc

Monsieur BODIN François, géomètre expert, retenu comme maître d'œuvre pour l'amélioration de la sécurité routière sur diverses voies en agglomération de la commune demande que la rue du parc soit intégrée dans sa mission.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant.

En ce qui concerne le litige qui oppose un riverain de la rue du Parc, Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe que la commune est toujours en attente de la réponse de l'ONEMA.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame le Préfet devrait lever l'interdiction de construire en zone U1 sur la commune.

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux de réfection de la couche de roulement de la RD944 auront lieu semaine 31.

Mme Pascale SARRET, conseillère municipale, souhaite qu'une caméra soit posée sur les feux tricolores car beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la signalisation. Ce dossier sera étudié en commission.

SCOLAIRE ET SOCIAL :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association « Siel Bleu » organise le mardi 28 juin 2011 après midi à l'attention des personnes de plus de 70 ans une séance gratuite sur l'équilibre, la prévention des chutes, le maintien en forme.

- Règlement cantine et garderie

M. le Maire présente le projet de règlement intérieur de la cantine et de la garderie. Une discussion s'engage sur la proposition de supprimer le goûter, sur les sanctions envisagées ainsi que sur la forme juridique desdits règlements.

Notamment, Mme Bastien-Derrien indique que la conservation des goûters dans les cartables des enfants n'est pas satisfaisante et qu'un risque d'intoxication alimentaire

existe plutôt quand le goûter vient de l'extérieur (comme un gâteau maison). Le risque est moindre quand la collectivité gère ce dispositif.

Par ailleurs, elle propose qu'un entretien soit envisagé avec les parents suite à un comportement agressif par exemple et que les sanctions soient plus progressives (un mois d'exclusion semble disproportionné).

Sur la forme, M. Godelu demande que soit inséré un préambule et que les articles soient numérotés, ainsi que la précision que ce règlement peut être amendé en cours d'année scolaire par le conseil municipal.

Après avoir pris en compte les diverses propositions des membres du conseil municipal, les règlements de la cantine et de la garderie sont approuvés, à l'unanimité.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les tarifs suivants seront appliqués à la rentrée scolaire de 2011.

Prix du repas enfant : 3,50 €uros

Prix du repas pris et non commandé : 7,00 €uros

Prix du repas adulte : 8,50 €uros

Prix du goûter : 0,35 €uros

Coût du forfait de garderie « matin » : 0,50 €uros

Coût du forfait de garderie « soir » : 1,50 €uros.

- Logiciel de facturation

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal souhaite qu'un logiciel de facturation soit acheté.

- Piscine

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de reconduire les séances de piscine pour les élèves du cycle II.

- Personnel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ATSEM va être en congé maternité et qu'elle sera remplacée par une personne qualifiée de chez ASER.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les délégués de parents d'élèves organisent une réunion d'information le jeudi 30 juin 2011 à 18 heures à la MAB. Monsieur le Maire représentera la commune.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

- Etat des finances

Monsieur le Maire donne l'état des finances du budget assainissement au 17 avril 2011.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suivant les critères d'analyse technique et financière des offres l'entreprise SOGEA a été retenue pour la somme de 136 767,40 €uros HT.

- Réseaux d'eaux usées : emprunt

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des différentes propositions qu'il a reçues concernant le prêt de 115 000,00 €uros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de contracter ce prêt auprès de la Banque Populaire Val de France pour un montant de 115 000,00 €uros sur 15 ans au taux de 3.91%.

- Terrain ONF pour STEP

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'Office National des Forêts concernant la parcelle C n°915.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de distraire du régime forestier cette parcelle.

- Remise sur consommation

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que notre fermier VEOLIA EAU lui a fait parvenir une demande de remise sur consommation suite à une fuite d'eau de 300m³ sur une installation privée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une remise sur sa part assainissement collectivité de 100% du volume de la fuite.

- Adoption du rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif établi par la DDT.

Après avoir pris connaissance du rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif établi par la DDT, le conseil municipal, 1 voix contre, 12 abstentions, n'approuvent pas ce rapport.

AFFAIRES EXTERIEURES :

- CCTV

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion concernant la redevance incitative aura lieu le mercredi 29 juin 2011 à Vasselay.

- SAFER du Centre.

Monsieur le Maire donne lecture des informations qu'il a reçues.

- Conseil Général : Fonds de solidarité logement

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre qu'il a reçue du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal est favorable au versement d'une aide sous condition que les bénéficiaires soient connus et demande à Monsieur le Maire d'adresser un courrier au Conseil Général dans ce sens.

- St Eloy de Gy : PLU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de St Eloy de Gy va transformer son POS en PLU.

- Maisons Fleuries

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, représentera la commune à St Martin d'Auxigny.
Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, représentera la commune à Fussy.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a participé à une réunion avec Mme la Secrétaire de Mairie sur la mise en place de la taxe d'aménagement. organisée par la DDT.

La séance est levée à 20 heures 35.